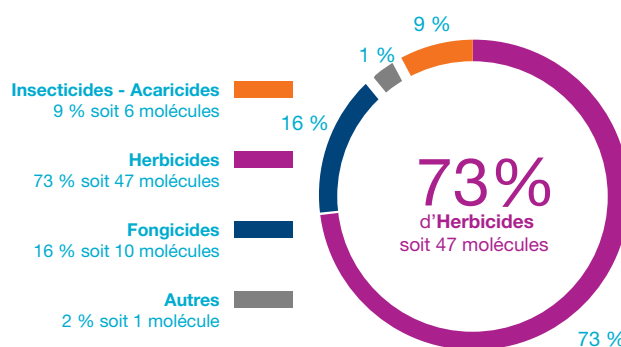
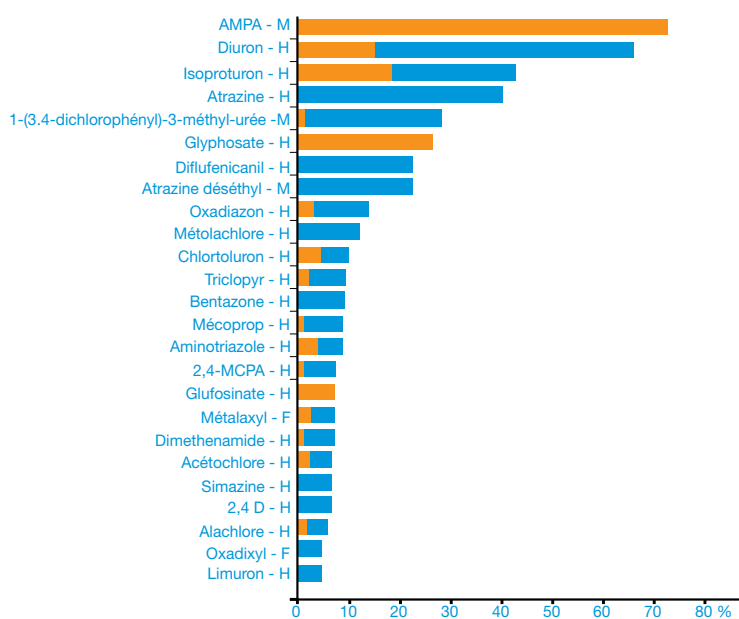


LES MOLÉCULES DÉTECTÉES EN 2006

Sur les 373 molécules recherchées, 64 molécules différentes ont été détectées en 2006 appartenant pour l'essentiel à la catégorie des herbicides ou métabolites d'herbicides (72 %), les fongicides et insecticides étant toujours moins représentés (respectivement 15 et 9 %).



MOLÉCULES LES PLUS FRÉQUEMMENT QUANTIFIÉES EN 2006



■ **Taux de quantification** (nombre de fois où la molécule a été détectée par rapport au nombre de fois où elle a été recherchée).
 ■ **Taux de dépassement de 0.1 µg/l** (exigence de qualité pour l'eau distribuée).

2 substances seulement (AMPA et diuron) sont retrouvées dans plus de 50 % des prélèvements (5 en 2005) et **11 dans plus de 10%** (contre 22 en 2005). Ce sont toujours des herbicides ou des métabolites d'herbicides.

Les molécules identifiées restent inchangées par rapport à 2005, seul leur positionnement relatif a pu légèrement varier.

Lorsque le **glyphosate, l'AMPA et le glufosinate** ont été détectés, leurs concentrations ont systématiquement été supérieures à **0,1 µg/l** et parfois mêmes supérieures à **2 µg/l** pour l'AMPA dans 4 % des analyses (limite de potabilisation des eaux brutes).

Ces résultats confirment donc la problématique liée à l'utilisation généralisée du glyphosate.

Les taux de quantification des triazines - atrazine et son métabolite la déséthyl-atrazine, simazine - restent encore élevés en dépit de retraits datant pour certaines de 2003...

De même, les 2 fongicides détectés sont des molécules retirées fin 2003 (oxadixyl) ou fin 2004 (métalaxyl).

PIC DE CONCENTRATION DES MOLÉCULES LES PLUS QUANTIFIÉES EN 2006

Le tableau ci-contre fait état de l'amplitude des concentrations observées et de leur niveau moyen (moyenne des concentrations des molécules quantifiées).

Le niveau moyen des concentrations par molécule est resté globalement en deçà de 2 µg/l (teneur maximale au-delà de laquelle la ressource en eau ne peut plus être utilisée pour la production d'eau potable).

Sept stations ont été cependant concernées par un dépassement ponctuel de cette exigence :

- la Moine à St Cressin, le Layon à St Lambert, la Sèvre Nantaise à Vertou et à Cerizay à dominante viticulture

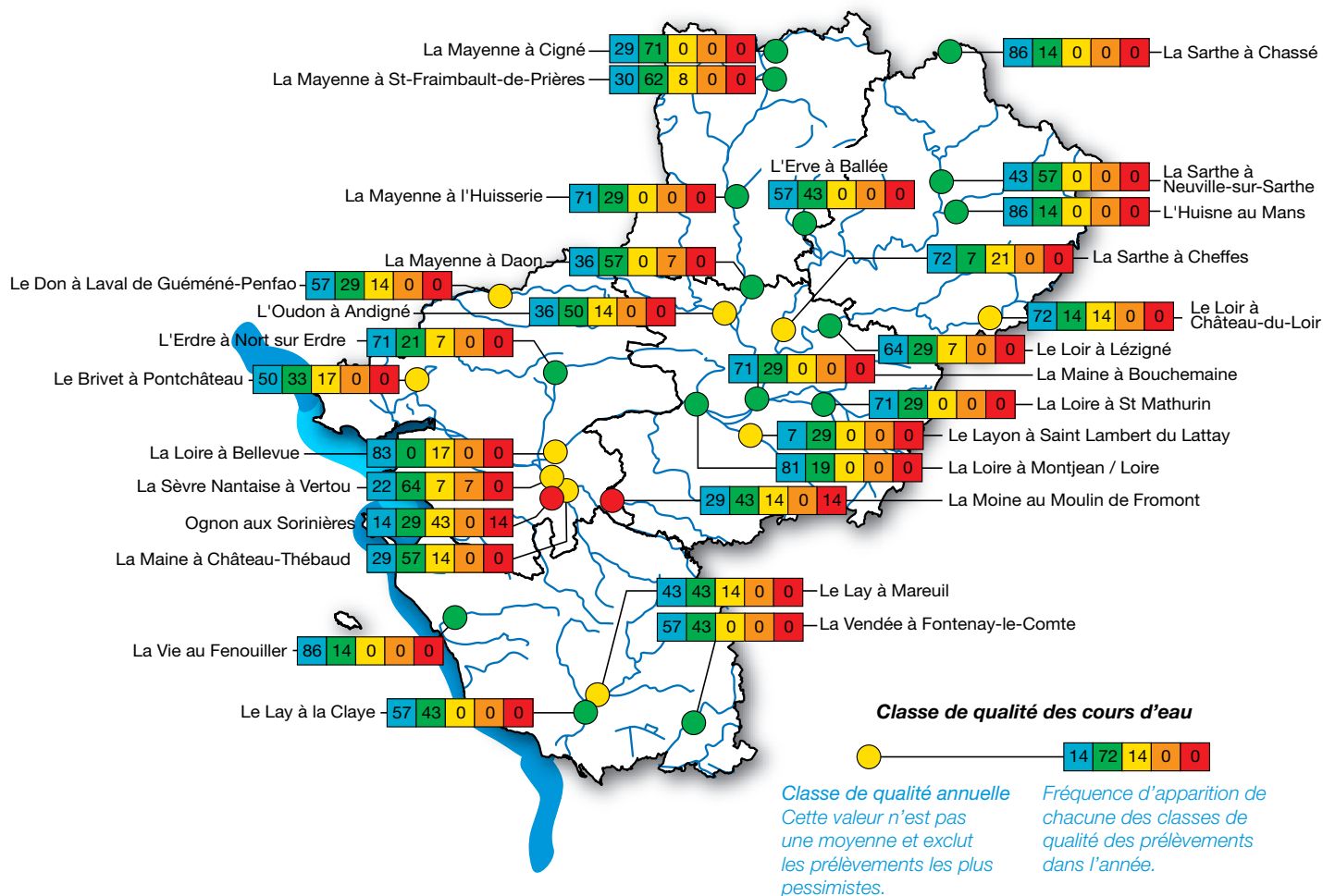
- la Vie au Fenouiller, la Vendée à Fontenay le Comte et l'Erdre à Nort sur Erdre.

La principale molécule responsable de ces dépassements a été l'AMPA (jusqu'à 10 µg/l sur le Layon). Un pic d'oxadiazon, molécule utilisée notamment en viticulture ou par les professionnels non agricoles, a également été enregistré sur l'Erdre (3,5 µg/l).

Substances active	Mini µg/l	Maxi µg/l	Moy. µg/l	Nb de stations avec un dépassement de 2 µg/l
AMPA	0,10	10,00	0,61	6
glufosinate H	0,10	1,73	0,32	
glyphosate H	0,10	1,10	0,23	
oxadiazon H	0,02	3,50	0,18	1
isoproturon H	0,04	0,96	0,13	
aminotriazole H	0,05	0,27	0,10	
chlortoluron H	0,05	0,34	0,09	
alachlore H	0,04	0,23	0,09	
diuron	0,02	0,76	0,09	
acétochlore H	0,02	0,17	0,08	
bentazone H	0,02	0,44	0,08	
dimethenamide H	0,04	0,18	0,07	
métalaxyl F	0,02	0,24	0,07	
simazine H	0,02	0,34	0,05	
mécoprop H	0,02	0,15	0,04	
1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthyl-urée M	0,02	0,15	0,04	
atrazine	0,02	0,07	0,03	

Remarque : les minima correspondent ici aux valeurs des concentrations minimales que le laboratoire est capable de quantifier dites limites de quantification

IMPACT DES PESTICIDES SUR LA QUALITÉ DES COURS D'EAU EN 2006



La qualité du cours d'eau est caractérisée par le Système d'évaluation de la Qualité des Eaux (SEQeau) en analysant simultanément l'aptitude de l'eau à la biologie et les usages « eau potable » et « loisirs et sports aquatiques ». Le classement va de la couleur **bleu** qui signifie que l'eau est apte à satisfaire la biologie et les usages, à la couleur **rouge** qui signifie qu'au moins une fonction ou un usage est totalement impossible. Les classes **vert**, **jaune** et **orange** expriment des situations intermédiaires plus ou moins dégradées. Pour plus d'informations sur le SEQ-Eau, se reporter au document « Système d'évaluation de la qualité de l'eau - Rapport de présentation Seq-Eau (version 1). Les études de l'Agence de l'Eau, n°64, 1999 ».

Des pesticides sont toujours détectés dans l'ensemble des cours d'eau de la région, même si les niveaux de contamination tendent à diminuer.

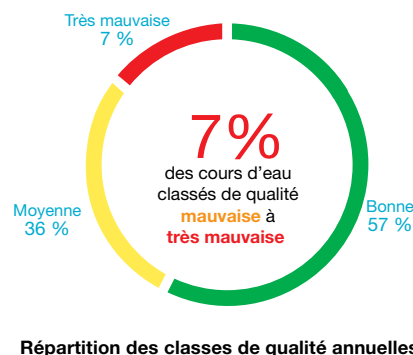
7% des points suivis sont classés de qualité mauvaise à très mauvaise contre 10 % en 2005 et 42 % en 2004.

5 des 28 points suivis voient leur qualité s'améliorer entre 2005 et 2006.

A l'inverse, 6 points (**le Brivet à Pontchâteau**, **le Loir à Château du loir**, **la Moine à St Crespin**, **l'Oudon à Andigné**, **le Lay à Mareuil**, et **la Loire à St Mathurin**) voient leur situation se dégrader sur cette même période.

La **Moine** et l'**Ognon** apparaissent comme les deux points les plus contaminés en 2006. Ils se caractérisent par la présence importante de cultures spécialisées sur les bassins versants – respectivement viticulture et maraîchage.

L'interprétation de cette tendance reste cependant difficile à faire, les aléas climatiques pouvant expliquer en partie les variations interannuelles.



MISE EN PERSPECTIVE/OBJECTIF DU SDAGE

9 des 30 stations voient plus de 50 % de leurs prélèvements en situation de non conformité par rapport à l'objectif de qualité du SDAGE (cumul des molécules inférieur à 1 µg/l).

Certaines stations ont enregistré des cumuls mensuels très importants notamment en raison de **fortes teneurs en AMPA** : jusqu'à 10,31 µg/l sur **le Layon**, 6,04 µg/l sur **la Maine** (Chateauthébaud), 5,95 µg/l sur **la Moine**.

Seules, 5 stations se situent systématiquement en deçà des 1 µg/l :

le Brivet à Pontchâteau, **l'Huisne au Mans**, **la Sarthe à Chassé**, **la Loire à St Mathurin** et à **Ste Luce**.